



COMMUNE  
DE  
CENAC ET SAINT JULIEN  
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20240918-2024\_17-DE  
Reçu le 19/09/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17/2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 14  
présents : 09  
votants : 13

L'an deux mille vingt quatre

Le 18 septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 13 septembre 2024

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

**PRESENTS** : M Mmes Eric CHERON, Martine CONSTANT, Anaïs SARDAN, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

**EXCUSES** : Joëlle DEBET DUVERNEIX a donné procuration à Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN a donné procuration à Eric CHERON, Stéphane ALVES DE MATOS a donné procuration à Anaïs SARDAN, Frédéric VARGUES a donné procuration à Françoise JOUVE, Daniel MAURIE

**OBJET : Modifications des règlements scolaires**

Suite aux différentes et récentes incivilités durant le temps périscolaire, Anaïs SARDAN, Adjointe déléguée aux Ecoles, propose avec la commission Ecoles, de modifier les règlements de la cantine et de la garderie adoptés lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2022 et actuellement en vigueur.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :**

- D'approuver ces documents modifiés
- D'autoriser leur diffusion

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme

P/O Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX,  
Le Premier Adjoint, Eric CHERON

